

Contrôle des aptitudes 2012

Epreuves

Le langage écrit est l'un des fondements de la pratique orthophonique. Il va de soi qu'un orthophoniste doit savoir écrire le français sous tous ses aspects, du plus simple au plus complexe, puisqu'il sera amené à rééduquer les pathologies du langage écrit. [L'arrêté de 1997](#) est très clair : L'évaluation des structures de la communication écrite vise "à vérifier la maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe, de la sémantique, les facultés de synthèse, d'abstraction, la capacité à concentrer l'information."

En nous appuyant sur les travaux de Suzanne Borel-Maisonny, d'Andrée Girolami-Boulinier, mais aussi d'orthophonistes plus contemporains, comme Brigitte Baneath et Corinne Boutard pour ne citer qu'elles, nous avons élaboré deux épreuves de langage écrit rédactionnel.

Langage écrit imposé

La première est une épreuve de langage écrit imposé dans laquelle les candidats sont mis en situation de test ; plusieurs phrases enregistrées leur sont soumises avant de leur être dictées. Le choix de l'enregistrement se justifie par la nécessité de proposer une épreuve homogène, reproductible et sans biais d'accent ou de particularisme d'un locuteur ou d'un autre. La voix est neutre, posée, la contrainte temporelle est la même pour tous.

Ainsi cette épreuve permet-elle de mettre en lumière les failles orthographiques du candidat et d'identifier les candidats manifestement démunis dans ce domaine, que la cause en soit une séquelle résiduelle de difficulté de l'apprentissage, un trouble spécifique ou une méconnaissance orthographique globale.

Le niveau de langage choisi est complexe afin de mettre en lumière l'analyse syntagmatique du candidat et ses capacités de réflexion et de connaissance dans le

champ paradigmatique. L'orthographe étant liée à un apprentissage formel, il s'agissait dans cette épreuve de vérifier la forme écrite.

Sur les 444 candidats présents, 105 ont été éliminés. La moyenne à cette épreuve est de 88,166/100, le seuil éliminatoire est de 85/100. La moyenne des candidats retenus pour les corrections suivantes est de 90,369/100. Il est à noter que de nombreux candidats ont rencontré des difficultés d'analyse syntagmatique importantes, avec des difficultés de raisonnement souvent élémentaires, mais aussi qu'un certain nombre d'entre eux demeure démunis devant un vocabulaire de difficulté moyenne.

<i>444 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	88,166
Note la plus haute	96,453
Note la plus basse	60,638
Dernier admis	85,106

Les 80 candidats retenus à l'oral ont obtenu une moyenne de 92,967/100.

Langage écrit suggéré

La seconde épreuve rédactionnelle consiste en la restitution d'un texte entendu. Là encore, le choix de l'enregistrement élimine tout biais qui serait dû à des lecteurs différents. Le choix du texte s'est effectué cette année parmi une série de textes connus du grand public, il s'agissait du Petit Chaperon Rouge, dont il existe plusieurs versions : l'enregistrement a éliminé toute ambiguïté puisqu'une seule version a été proposée à l'écoute.

Le candidat doit cette fois adapter sa forme au fond de son discours et doit avoir mobilisé ses capacités attentionnelles afin de restituer un récit cohérent, structuré, se situant dans les normes orthophoniques actuelles de l'analyse orthographique. Il doit être à même de développer la trame des événements du récit entendu, mais aussi de fournir les détails essentiels, tout en respectant une chronologie donnée et une structure narrative cohérente.

Sont pris en compte : l'orthographe et la syntaxe, le respect de la fourchette du nombre de mots imposé, la cohérence et la cohésion du discours, sa redondance, sa richesse lexicale. Les outils orthophoniques existant à ce jour ont pu asseoir notre analyse des textes produits par les candidats en nous appuyant sur les travaux

d'Andrée Girolami-Boulinier, Denise Sadek-Khalil, Pierre Ferrand, Isabelle Bobillier-Chaumont, entre autres.

La moyenne de cette épreuve est de 16,88/35. Au cours de la correction ont été relevées des difficultés parfois massives concernant l'usage de la ponctuation, des difficultés concernant des formes verbales de base comme le passé simple, et plus globalement une difficulté concernant la structure du discours et l'élaboration d'un récit cohérent et précis.

<i>339 candidats</i>	Note sur 35
Note moyenne	22,74
Note la plus haute	35
Note la plus basse	8,58

Les 80 candidats retenus à l'oral ont obtenu une moyenne de 26,09/35.

Connaissance de la langue française

Le langage écrit fait également appel aux connaissances phonologiques et méta-phonologiques, c'est la raison pour laquelle les candidats ont dû composer pour trouver des équivalences homophones aux dix phrases qui leur étaient présentées. Entraient en compte l'analyse phonétique et phonologique, la structure syntaxique et l'orthographe.

La moyenne de cette épreuve est de 22,75/30. Il a été constaté que de nombreux candidats n'étaient pas à même de maintenir présente à leur esprit la forme phonétique de la phrase proposée et que beaucoup de productions faisaient fi de cette consigne.

<i>338 candidats</i>	Note sur 30
Note moyenne	16,86
Note la plus haute	29
Note la plus basse	0

Les 80 candidats retenus à l'oral ont obtenu une moyenne de 22,60/30.

Vocabulaire

Une dernière épreuve a été élaborée afin de permettre un meilleur classement des candidats : il s'agissait d'un questionnaire de vocabulaire portant sur 35 mots. Le candidat devait choisir le synonyme le plus approchant parmi des pseudo-

synonymes, des mots morphologiquement proches, des mots dont le référent était en apparence proche de la racine du mot proposé. Il devait faire appel à sa connaissance du vocabulaire classique mais aussi à son esprit de déduction.

La moyenne est de 19,78/35. Les candidats les mieux classés aux deux épreuves rédactionnelles ont également été bien classés à cette épreuve.

<i>338 candidats</i>	Note sur 35
Note moyenne	19,78
Note la plus haute	30
Note la plus basse	5

Les 80 candidats retenus à l'oral ont obtenu une moyenne de 24,06/35.

L'épreuve de langage écrit imposé est notée sur 100, les trois suivantes sur 100 au total :

<i>338 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	59,41
Note la plus haute	86
Note la plus basse	26,58

Et une moyenne est établie entre ces deux notes sur 100 :

<i>338 candidats</i>	Note sur 100
Moyenne intermédiaire	74,89
Moyenne la plus haute	89,14
Moyenne la plus basse	56,54
Dernier admis	79,54

Au terme de ces épreuves écrites ont été retenus 80 candidats pour un entretien individuel comportant des épreuves orales.

L'orthophonie ne concerne pas que le langage écrit. Il est fondamental pour un thérapeute de savoir s'adapter à des contraintes inattendues, et tout aussi fondamental pour un thérapeute du langage en particulier de savoir s'exprimer à l'oral, de savoir lire avec aisance et fluidité, de savoir élaborer un récit cohérent en tenant compte d'une contrainte, et de ne présenter aucun trouble de la voix, de l'articulation, de la parole ou de la déglutition : en effet, l'arrêté d'avril 1997 est formel, l'entretien vise entre autres à "évaluer les aptitudes phono-articulatoires, gestuelles,

psychologiques impliquées dans la communication [...]". Un candidat porteur d'un trouble non compatible avec la pratique de l'orthophonie ne peut évidemment être retenu. Les candidats peuvent utilement se renseigner auprès d'orthophonistes afin de faire vérifier s'ils sont ou non porteurs d'un trouble : sigmatisme, dysfonctionnement vélaire, dysphonie, déglutition primaire, etc. En effet, il est regrettable de constater que certains candidats bien classés à l'écrit ont dû être éliminés du fait d'une difficulté de cet ordre.

Les schèmes moteurs mis en action dans la parole sont examinés, de même que les capacités de rétention mnésique, les capacités de déchiffrage, l'esprit de synthèse, le discours oral, tant pour la syntaxe que pour le lexique ; le graphisme entre également en ligne de compte. Bien entendu, les motivations du candidat et sa connaissance du métier sont également examinées.

78 candidats se sont présentés à l'oral. La moyenne des 78 candidats est de 51,54/100, avec un seuil éliminatoire de 50/100.

<i>78 candidats</i>	Note sur 100
Note moyenne	51,54
Note la plus haute	81,5
Note la plus basse	2,17

Il est à noter que 11 des 78 candidats présents étaient porteurs d'un trouble incompatible avec l'exercice de la profession d'orthophoniste.

Globalement, on note beaucoup de discours similaires, très plaqués, avec des arguments identiques et peu personnalisés. L'adaptation des candidats aux épreuves a également été riche en informations : certains étaient manifestement très habitués à un certain type de préparation et n'ont pas su s'adapter à des demandes hétérodoxes, or l'adaptabilité est la qualité première d'un thérapeute.

40 candidats ont été retenus après cet oral, dont 20 en liste complémentaire.

La moyenne de ces 40 candidats à l'oral est de 65,94/100.

La moyenne des 20 candidats admis, établie entre les écrits et les oraux, est la suivante :

<i>20 admis</i>	Note sur 100
-----------------	---------------------

Moyenne intermédiaire	77,60
Note la plus haute	84,47
Note la plus basse	74,99

Références bibliographiques sur lesquelles se sont appuyées les épreuves.

Seuls les auteurs en rapport direct avec l'orthophonie sont cités ; ces références ne sont aucunement exhaustives.

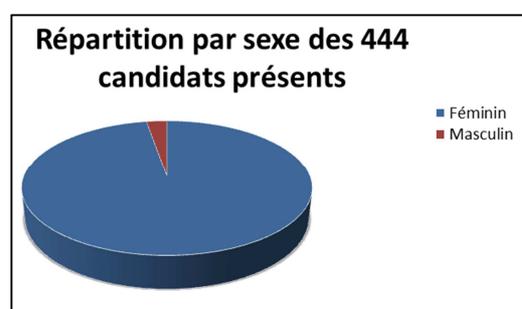
- Alberti C., Baneath B., Boutard C. – "Chronodictées"
- Alegria, J., Content A., Leybaert J., Moraïs J., Mousty P. – "Batterie d'évaluation du langage écrit et de ses troubles"
- Bachy S. – "Modélisation du discours : boucle réflexive, interactive et niveaux de conscience"
- Bobillier-Chaumont I. – "Et si le sens commandait la forme..."
- Borel-Maisonny S. – "Les troubles du langage dans les dyslexies et les dysorthographies"
- Borel-Maisonny S. – "Les retards de parole"
- Boutard C., Claire I., Gretchanovsky L. – "Le Vol du PC"
- Couture G., Eyoun I., Martin F. – "Les fonctions de la face"
- Ducastelle C. – "Proposition d'une batterie d'évaluation du langage élaboré (niveau lexical) et normalisation en population générale"
- Duchene May Carle A. – "La gestion de l'implicite"
- Ecalle J., Magnan A. – "Des difficultés en lecture à la dyslexie : problèmes d'évaluation et de diagnostic"
- Egaut C. – "Les troubles spécifiques du langage oral et écrit"
- Girolami-Boulinier Andrée – "Les niveaux actuels dans la pratique du langage oral et écrit"
- Helloin M.-C., Lenfant M., Thibault M.-P. – "Exalang"
- Kremer J.-M., Léderlé E. – "L'orthophonie en France"
- Le Huche F. – "La voix"
- Le Huche F. – "Les apprentissages de la communication"
- Maillart C., Schelstraete M.-A. – "Développement des mécanismes orthographiques et limitations de traitement"

- Mazeau M. – "Conduite du bilan neuropsychologique chez l'enfant"
- Mazeau M. – "Neuropsychologie et troubles des apprentissages, Du symptôme à la rééducation"
- Montfort M., Montfort-Juarez I. – "Intervention Orthophonique et Pragmatique du Langage"
- Plaza M. et coll. – "Mécanismes d'identification des mots et compréhension de l'écrit : étude développementale et clinique"
- Rondal J.-A. – "L'orthophonie contemporaine"
- Rondal J.-A., Seron X. — "Troubles du langage"
- Sadek-Khalil Denise – "Quatre cours sur le langage" et "Un bilan de langage"
- Sous la direction de Thibault C. – "Les fentes oro-faciales"
- Sprenger-Charolles L. – " Lecture et dyslexie, approche cognitive"
- Van Hout A., Estienne F. – "Les dyslexies, écrire, évaluer, expliquer, traiter"
- ...

Statistiques

Sexe

		Féminin	Masculin
Inscrits	545	440	15
Présents	444	432	12
%		97,30	2,70



Origine géographique des candidats présents

		%
Région Limousin	97	21,85
Hors Région	347	78,15
<i>dont régions limitrophes</i>	121	27,25

Région Limousin 21,85 %	97
Haute-Vienne	69
Corrèze	19

Région Aquitaine 6,98 %	31
Dordogne 24	6
Gironde 33	17

Creuse	9
--------	---

Région Auvergne 4,28 %	19
Allier 03	1
Puy de Dome 63	12
Cantal 15	1
Haute-Loire 43	5

Région Midi-Pyrénées 5,41 %	24
Lot 46	3
Tarn et Garonne 82	1
Aveyron 12	3
Tarn 81	3
Gers 32	0
Haute-Garonne 31	9
Ariège 09	1
Hautes-Pyrénées 65	4

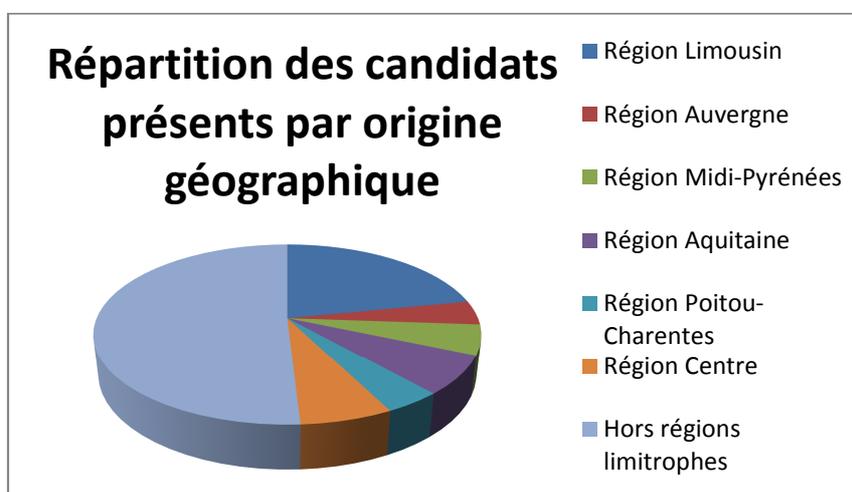
Hors régions limitrophes 50,90 %	226
----------------------------------	------------

Lot et Garonne 47	1
Landes 40	4
Pyrénées-Atlantiques 64	3

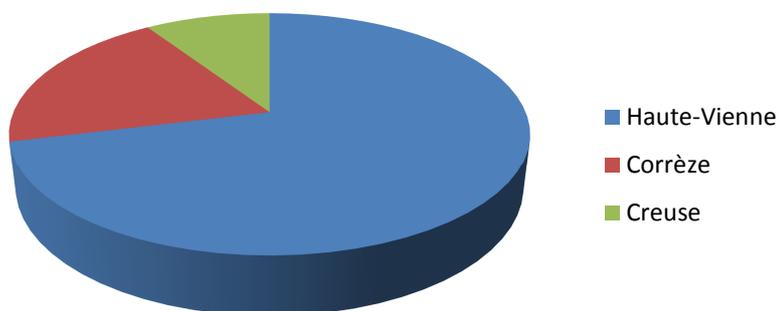
Région Centre 6,53 %	29
Eure-et-Loire 28	1
Loir-et-Cher 41	4
Indre-et-Loire 37	12
Indre 36	5
Cher 18	2
Loiret 45	5

Région Poitou-Charentes 4,05 %	18
Charente 16	9
Charente-Maritime 17	3
Deux-Sevres 79	3
Vienne 86	3

On ne note pas de fort taux d'inscription dans une région quelconque. Les candidats proviennent de toutes les régions de France, sans qu'aucune ne se détache réellement.



Répartition des candidats du Limousin par département

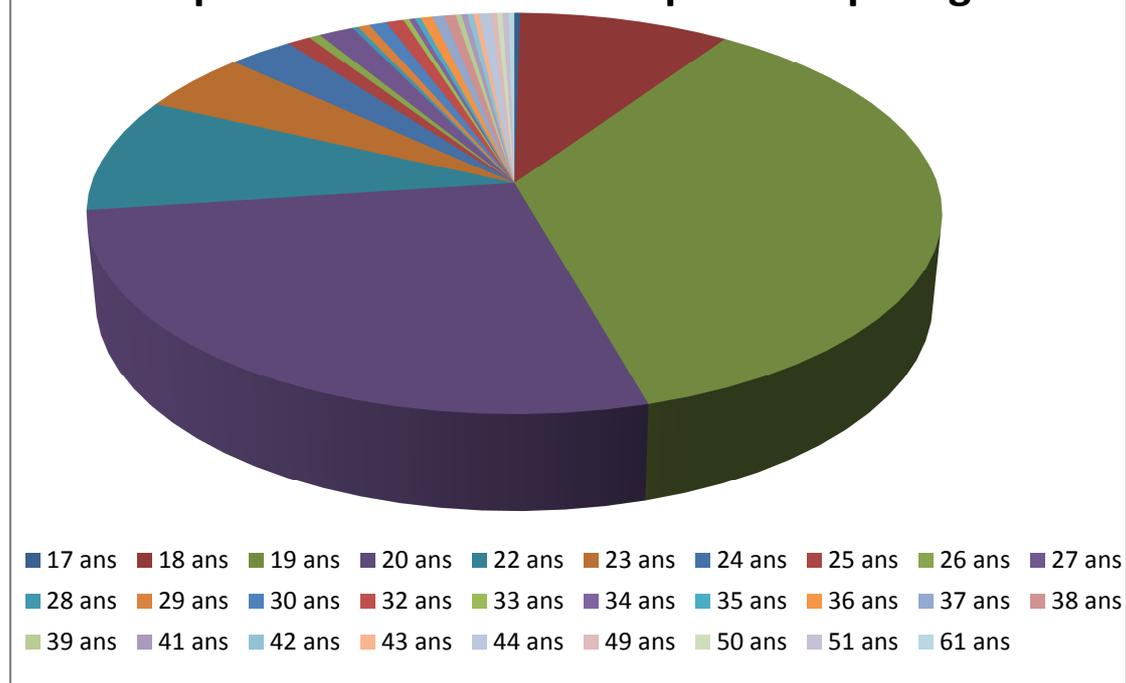


Répartition selon l'âge des candidats présents

17 ans	1
18 ans (8,10 %)	36
19 ans (31,75 %)	141
20 ans (23,87 %)	106
22 ans (8,10 %)	36
23 ans (4,27 %)	19
24 ans (2,47 %)	11
25 ans	4
26 ans	2
27 ans	6
28 ans	1
29 ans	2
30 ans	3
32 ans	3
33 ans	1

34 ans	1
35 ans	1
36 ans	2
37 ans	2
38 ans	2
39 ans	1
41 ans	1
42 ans	1
43 ans	1
44 ans	2
49 ans	1
50 ans	1
51 ans	1
61 ans	1

Répartition des candidats présents par âge



Titres et formation des candidats présents

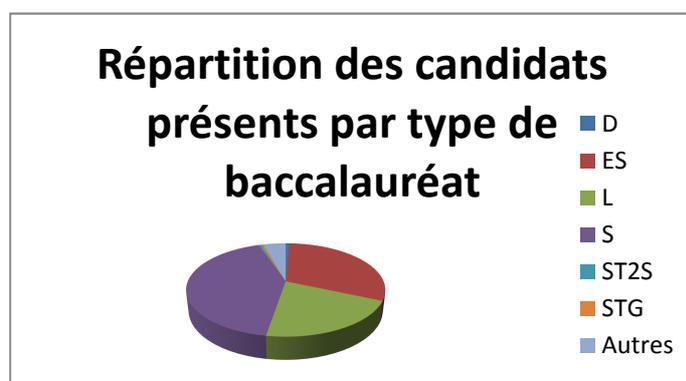
Elèves en Terminale 5,85 %	26
Titulaires du baccalauréat 94,15 %	418

Section de baccalauréat

D	3
ES	129
L	88
S	176
ST2S	2
STG	2
Autres	18

Candidats ayant déjà bénéficié d'une inscription à l'Université de Limoges : 61

Diplômes déjà obtenus



BEP Carrières Sanitaires et Sociales	1
BTS Assistant Manager	1
BTS Force de Vente	1
BTS Ventes et productions touristiques	1

DEUG de sociologie	1
DEUG d'Anglais	2
DEUG d'Espagnol	2
DEUG lettres modernes	1
DEUG Psychologie	1
DEUG Sciences	1
Diplôme de Professeur des Ecoles 1995	1
Diplôme d'études politiques	1
Diplôme national de visiteur médical	2
Doctorat (LLCE anglais)	1
DU de Musicothérapie	1
DUT Carrières sociales	1
DUT GEA	1
DUT Information communication	1
DUT Technique de commercialisation	1
Licence AES	1
Licence Anglais	2
Licence de Psychologie	2
Licence d'Espagnol	3
Licence économie et management	1
Licence Es Lettres de Sciences de l'information et de la communication	1
Licence Lettres Modernes	4
Licence LLCE Espagnol	2
Licence de Psychologie	1
Licence Physiologie	1
Licence Sciences du langage	18
Licence Arts, Lettres et langues, Mention Sciences du langage	1
Licence Sciences Humaines mention Sciences de l'éducation	3
Maîtrise de biologie	1
Maîtrise Sciences de l'Education	3
Maîtrise sciences du langage	1
Maîtrise Es Lettres de Sciences de l'Information et de la Communication	1
Master 1 "Education, Enseignement et Formation"	1
Master métiers de l'enseignement	3
Master professionnel de sémiotique	1
Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants	1
DESS sémiologie et stratégie	1
DEUG sciences du langage	1
DEUST Visiteur médical	1
Maîtrise Droit public	1
Licence STAPS	1
HYPOKHAGNE (L1) KHAGNE (L2)	1
Maîtrise de biochimie	1
DEUG musique	1
Licence Musique	1

